

SAINT La-Pointe SULPICE INFO

www.saintsulpicelapointe.fr

Juin 2026

**PRÉSENTATION DU
NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL**

AMÉNAGEMENT

AIRE DE JEUX • BANCS NAELOU

PLAINE DES SPORTS

URBANISME

UN ENTRETIEN CONSTANT

POUR DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

MODIFICATION DU PLU

Environnement

LE PLAN VERT DE LA COMMUNE PREND FORME • DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES
AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Uille  de
Saint-Sulpice
La-Pointe

Rétrospective

Vœux du maire le 17 janvier.



Inauguration du cinéma Camille Cottin le 10 janvier.



Carnav'Alae dans les rues le 08 avril.

Repas des aînés le 24 janvier.



Les pieds en fête le 05 avril.



L'Apér'Oc dans le parc G. Spénale le 29 mai.



Run for hope le 17 mai.



Ano 1392 par Armutan le 31 mai.



Mission prévention le 06 juin.



BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE Juin 2026

Directeur de la publication : Raphaël Bernardin • Photos : Adobe Stock - Armutan - Freepik - Flaticon - RCS XV - Les cloche pieds - Yann Calmen - CCTA - Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe
Rédaction réalisée avec le soutien de l'intelligence artificielle, sous la supervision des services municipaux de la Ville • Conception et réalisation : Service communication de la Ville
Tirage : 4 800 exemplaires



Retrouvez-nous sur
Instagram @stulpice81
et partagez vos photos
#saintulpice81

Édito



FAITES L'AMOUR, PAS LA GUERRE

Cette célèbre formule, née dans les années 1960, résonne aujourd'hui avec une étonnante modernité.

En effet, notre monde traverse une période de profondes turbulences. Crises économiques, hausse du coût de la vie, tensions internationales, conflits armés, bouleversements climatiques : l'incertitude s'est installée dans notre quotidien. Pourtant, nos anciens ont traversé des épreuves plus rudes, qui leur ont appris la patience et la résilience. Cette capacité à surmonter les difficultés sera sans doute l'un des grands défis que devront relever les générations actuelles et futures.

À cela s'ajoute un climat anxieux, entretenu par les réseaux sociaux. Le fait divers s'est imposé «à la une» des chaînes d'info, où les polémistes ont remplacé les journalistes. Jamais nous n'avons eu autant accès à l'information, et pourtant, jamais il n'a été aussi difficile de discerner le vrai du faux. La peur, la colère et parfois même la défiance gagnent du terrain, nourrissant le repli sur soi et fragilisant ce qui fait la richesse de notre société : le lien humain.

Face à cette situation, notre commune porte une autre ambition. Celle de la rencontre, du dialogue, du partage et de la proximité.

À l'approche de l'été, je vous invite à découvrir ce nouveau bulletin municipal. Il témoigne de l'énergie de notre ville, de ses associations, de ses bénévoles, de ses élus et de tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire vivre Saint-Sulpice-la-Pointe.

Dans les semaines à venir, chacun pourra profiter d'animations, de découvertes ainsi que de moments festifs et conviviaux : autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de créer ensemble de beaux souvenirs.

Parce qu'au fond, la meilleure réponse aux peurs du monde reste souvent la force du vivre-ensemble.

RAPHAËL BERNARDIN
Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Sommaire

4-5 **CONSEIL MUNICIPAL** _____
Présentation des élus et résultats du scrutin

6 **JEUNESSE** _____
Les jeunes du CMJ s'engagent pour leur ville

7 **TERRITOIRE** _____
Communauté de communes Tarn-Agout :
un territoire uni et dynamique

8 **PATRIMOINE** _____
Redécouvrez le chœur de l'église
de Saint-Sulpice

9 **URBANISME** _____
Modification du PLU en concertation
avec les habitants

10 **ÉNERGIES** _____
La recharge électrique facilitée sur le territoire
avec Le plein tarnais

11 **ENVIRONNEMENT** _____
Le plan vert de la commune prend forme
Des ombrières photovoltaïques au service
du quotidien

12 **ÉCONOMIE** _____
La ville affirme son dynamisme économique

13 **PLAINE DES SPORTS** _____
Un entretien constant pour des équipements
de qualité

14 **AMÉNAGEMENT** _____
Aire de jeux • Bancs Naelou

15 **CONSEIL DES AÎNÉS** _____

16 **ASSOCIATIONS** _____
Rencontre avec le Tarot Club
Inscription ouverte pour le Grand vide-grenier

17 **NUMÉRIQUE** _____
Des outils pour rester connectés à votre ville
Suivez votre ville sur les réseaux sociaux

19 **EXPRESSION POLITIQUE** _____
Fortes chaleurs : un accueil adapté
à l'Ehpad «Chez nous»

Nouveau conseil municipal



RAPHAËL BERNARDIN

MAIRE

- Président du Centre communal d'action sociale - CCAS
- Président de la Communauté de communes Tarn-Agout - CCTA

Adjoints au maire



HANANE MAALLEM
1ÈRE ADJOINTE
Administration générale



STÉPHANE BERGONNIER
2ÈME ADJOINT
Prévention, sécurité et devoir de mémoire



LAURENCE BLANC
3ÈME ADJOINTE
Lien social et solidarités



BERNARD CAPUS
4ÈME ADJOINT
Centre technique municipal et cadre de vie. Vice-président Siemn 81



NATHALIE MARCHAND
5ÈME ADJOINTE
Jeunesse, réussite éducative et promotion de la langue occitane



DENIS DEMERSSEMAN
6ÈME ADJOINT
Aménagement urbain et cohésion territoriale



NADIA OULD-AMER
7ÈME ADJOINTE
Vie associative, sport et culture

Conseillers municipaux délégués



STÉPHANE MARLIAC
Conseiller municipal délégué à l'environnement



CÉDRIC PALLUEL
Conseiller municipal délégué aux finances et à la stratégie budgétaire



MARIE-CLAUDE DRABEK
Conseillère municipale déléguée à la cohésion sociale



MURIEL PHILIPPE
Conseillère municipale déléguée au développement économique



SÉBASTIEN MOREAU
Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires

Conseillers municipaux



ALAIN OURLIAC
Conseiller municipal



BERNADETTE MARC
Conseillère municipale



ANDRÉE GINOUX
Conseillère municipale



Élu.e communautaire



CHRISTIAN RIGAL
Conseiller municipal. Vice-président du SDET (Territoire d'énergie Tarn)



ANDRÉ SIMON
Conseiller municipal



JEAN-PIERRE CABARET
Conseiller municipal Vice-président du Smictom



Membre du CCAS



CHRISTIAN JOUVE

Conseiller municipal

• 3^e vice-président
développement
économique, emploi
et dynamisme
commercial



**MARIE-LAURE
GUET**

*Conseillère
municipale*



**LAURENCE
ORCIVAL**

*Conseillère
municipale*



**CYNDIE
SOMPAYRAC**

*Conseillère
municipale*



**AMÉLIE
LACOMBE**

*Conseillère
municipale*

Conseillers municipaux de l'opposition



**STÉPHANE
FILLION**

*Conseiller municipal
Saint-Sulpice
demain*



**CHARLES
PICHÉRY**

*Conseiller municipal
Saint-Sulpice
demain*



**MANON
STEMMELEN**

*Conseillère
municipale Saint-
Sulpice demain*



**MATHIEU
SYNOWIECKI**

*Conseiller municipal
Saint-Sulpice
demain*



**ANAÏS
BONDURAND**

*Conseillère
municipale Saint-
Sulpice demain*

Scrutin du 15 mars 2026 à Saint-Sulpice-la-Pointe

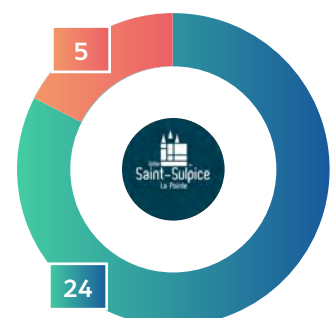
Lors du premier et unique tour des élections municipales à Saint-Sulpice-la-Pointe, 4 506 électeurs se sont rendus aux urnes sur les 7 330 inscrits, répartis dans les sept bureaux de vote de la commune.

La liste «Un avenir ensemble pour Saint-Sulpice» est arrivée en tête avec 2 603 voix, soit 62,11 % des suffrages exprimés. La liste «Saint-Sulpice demain», conduite par Julien Lassalle, a recueilli 1 588 voix, représentant 37,89 % des votes. À l'issue du conseil municipal d'installation du 21 mars, Raphaël Bernardin a été réélu maire de Saint-Sulpice-la-Pointe.



RÉPARTITION DES SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL

Saint-Sulpice demain



*Un avenir ensemble pour
Saint-Sulpice*

Jeunesse



Les jeunes du CMJ s'engagent pour leur ville

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Saint-Sulpice-la-Pointe poursuit son engagement pour impliquer les jeunes dans la vie locale et les sensibiliser à la citoyenneté. Véritable instance participative, le CMJ permet aux jeunes élus de s'exprimer, d'échanger leurs idées et de découvrir le fonctionnement de la démocratie locale.

Les jeunes se réunissent régulièrement afin de débattre, proposer et voter des projets. Encadrés par les élus référents et les services municipaux, ils travaillent sur des thématiques variées telles que la **culture**, l'**environnement**, la **communication** ou encore l'**aménagement** de la ville.

Le CMJ a pour ambition de donner la parole aux jeunes, de valoriser leurs idées et de les accompagner dans la mise en œuvre de projets concrets d'**intérêt général**. Il contribue également à développer leur sens des **responsabilités**, leur **esprit d'initiative** et le travail en **équipe**.

Les prochains mois seront consacrés à la structuration des projets. Après leur présentation aux élus adultes, les jeunes conseillers vont se répartir en **commissions** et rencontrer les partenaires locaux afin de concrétiser leurs actions.

Les réunions se tiennent en moyenne **deux fois par mois**, selon les disponibilités des jeunes élus, alternant entre séances plénières et travaux en commissions.

Les **élus référents** accompagnant cette dynamique sont Nathalie Marchand, Muriel Philippe et Cyndie Sompayrac.

Cette année, le CMJ est composé de 11 jeunes élus scolarisés au collège Pierre Suc:

- Hanaé Feliu (4^e),
- Augustin Mercadier (6^e),
- Lumi Koskinen (6^e),
- Esteban Lobo (6^e),
- Lina M'Khinini Lucu (4^e),
- Liséa Delpoux (6^e),
- Louis Medale (4^e),
- Nolan Herout (6^e),
- Léonie Lacombe (6^e),
- Madicia Coelho-Delmas (6^e)
- Lily Pitoiset Rizzo (6^e).

LE PRIX DU CIVISME VALORISE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Dans la continuité de ses actions en faveur de la citoyenneté, le CMJ de Saint-Sulpice-la-Pointe s'illustre également au niveau départemental. Le Prix du civisme pour la jeunesse, organisé par l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite, a pour vocation de récompenser des jeunes de moins de 18 ans pour des actions exemplaires : courage, solidarité, engagement bénévole ou encore actions en faveur du vivre-ensemble et du devoir de mémoire.

Cette année, les jeunes élus de la Commission sociale et sociétale du CMJ ont été distingués pour leur investissement. Le jury départemental, réuni le 22 avril 2026, leur a décerné un **Diplôme d'honneur** à titre collectif, saluant leur engagement civique et leur action remarquable pour renforcer les liens intergénérationnels dans la commune.

Cette distinction vient notamment récompenser le projet mené autour de la **rencontre intergénérationnelle avec l'Ehpad «Chez nous»**, qui a permis de créer des moments d'échanges, de partage et de solidarité entre les jeunes et les aînés. La remise officielle de ce diplôme a eu lieu lors d'une cérémonie départementale organisée à l'Hôtel du département à Albi le 10 juin 2026.



ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le Conseil municipal des jeunes illustre la volonté de la Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe de faire vivre la démocratie locale auprès des plus jeunes. En leur donnant les moyens d'agir, la commune encourage l'émergence de citoyens responsables, engagés et solidaires.

Communauté de communes Tarn-Agout : un territoire uni et dynamique

La Communauté de communes Tarn-Agout (CCTA) structure et accompagne le développement du territoire au quotidien. Notre Ville y joue un rôle central, en accueillant le siège de l'intercommunalité. Le 7 avril 2026, le maire de Saint-Sulpice-la-Pointe a été élu président de la CCTA, marquant une étape importante pour la commune et le territoire.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉPARER L'AVENIR

La Communauté de communes Tarn-Agout joue un rôle essentiel dans l'organisation et l'aménagement du territoire. En matière d'urbanisme, elle participe à la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Vaurais, document stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement à l'échelle intercommunale.

La politique de l'habitat constitue un autre axe majeur : élaboration du Programme local de l'habitat (PLH), accompagnement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat, gestion des aires d'accueil des gens du voyage etc. Autant d'actions visant à favoriser un développement équilibré et solidaire du territoire.

La Communauté de communes assure également la gestion du Système d'information géographique (SIG), outil indispensable à la planification, à l'analyse des projets et à la coordination entre les communes.

La commune dispose de 14 sièges sur 50 au conseil communautaire. Raphaël Bernardin en assure la présidence et Christian Jouve a été nommé 3^e vice-président au développement économique et à l'emploi.

Territoire



Le siège de la CCTA, rond-point de Gabor.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'EMPLOI

Le développement économique fait partie des compétences structurantes de la Communauté de communes Tarn-Agout. Celle-ci crée, aménage et gère les zones d'activités économiques, afin de favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire.

Elle accompagne également les commerces de proximité, participant ainsi au dynamisme des centres-bourgs. Le soutien à l'attractivité touristique s'exerce à travers l'Office de tourisme intercommunal, en valorisant les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du territoire.

Enfin, la Communauté de communes est engagée dans l'accompagnement des habitants vers l'emploi et l'accès aux services, notamment via les espaces France Services et le service emploi, qui facilitent les démarches administratives et professionnelles.

SERVICES À LA POPULATION ET CADRE DE VIE

Au quotidien, la Communauté de communes Tarn-Agout intervient dans de nombreux domaines touchant directement les habitants. Elle agit en faveur de la petite enfance, avec les relais petite enfance, les lieux d'accueil enfants-parents, les micro-crèches et crèches.

Les accueils de loisirs sans hébergement, la base de loisirs Ludolac, les centres aquatiques intercommunaux ou encore le conservatoire de musique participent à l'offre de loisirs et de pratiques culturelles accessible à tous.

La Communauté de communes est également compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers, de gestion de l'eau, d'assainissement non collectif, ainsi que de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. L'entretien de la voirie d'intérêt communautaire, des sentiers de randonnée, l'aménagement numérique et la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial complètent cet engagement en faveur d'un cadre de vie durable et de qualité.

Patrimoine



Redécouvrez le chœur de l'église de Saint-Sulpice

Réalisées au sortir de la Seconde guerre mondiale, les peintures monumentales du chœur de l'église de Saint-Sulpice constituent un ensemble remarquable, à la fois artistique, spirituel et historique. Œuvre du peintre André Nicolas Poudens, elles témoignent de son talent mais aussi d'un épisode singulier de l'histoire locale.

ANDRÉ NICOLAS POUDENS, UN GRAND ARTISTE AU SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL



André Nicolas Poudens naît en 1901 à Bordeaux et s'éteint en 1987 à Pau. Grand prix de Rome, décorateur de

théâtre et professeur à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux, il mène une brillante carrière artistique. Durant la Seconde guerre mondiale, il est réquisitionné dans le cadre du Service du travail obligatoire. Dénoncé à tort comme travailleur volontaire en Allemagne, il est interné au camp des Pescayres le temps qu'une enquête établisse son innocence. Libéré, il séjourne plus d'un an à Saint-Sulpice-la-Pointe afin d'achever les peintures de l'église ainsi que celles de la salle René Cassin. L'ensemble est achevé en 1948. Ces œuvres n'ont pas été peintes directement sur les murs, mais sur des toiles ensuite marouflées, selon une technique garantissant finesse et durabilité.

UN DÉCOR MONUMENTAL ENTRE HISTOIRE, ART ET SYMBOLES

Le décor se déploie autour de trois portes du chœur, chacune articulée autour d'un sacrement.

À gauche, le Baptême est évoqué : foi, charité et espérance s'y côtoient à travers des figures marquantes comme saint Vincent de Paul ou Saint Dominique, tandis que Saint Pierre aux liens, libéré de sa prison, symbolise l'espérance offerte aux captifs.

Au centre, l'Eucharistie occupe une place majeure. Les paons, symboles de résurrection, s'abreuvent à l'arbre de vie. La Trinité y est représentée à travers le Père Créateur, le Fils rédempteur lors de la Crucifixion, et l'Esprit Saint donateur de vie à la Pentecôte.

À droite, la Confirmation illustre la force, la sagesse et la piété. Sainte Thérèse, Sainte Cécile et Jeanne d'Arc incarnent ces vertus, tandis qu'une procession de saints-sulpiciens rappelle l'arrivée des reliques en 1947. Véritable trésor du patrimoine communal,



cet ensemble invite habitants et visiteurs à porter un regard attentif sur l'histoire, la foi et l'art qui façonnent l'identité de Saint-Sulpice-la-Pointe.

L'association Culture, animation, patrimoine fait vivre la mémoire de notre Ville à travers des conférences vidéo, l'Espace des métiers d'autrefois et la publication de trois ouvrages : Les métiers d'antan (1880-1960), Les commerces disparus et le dernier numéro de la Revue du Tarn : Saint-Sulpice-la-Pointe au cœur des confluences.

Modification du PLU en concertation avec les habitants

La Ville poursuit la modification de son Plan local d'urbanisme (PLU) en s'appuyant sur une démarche participative. Plusieurs réunions publiques organisées au printemps 2026 ont permis d'impliquer largement les habitants et de nourrir les réflexions autour de l'avenir du territoire.

UNE CONCERTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ

Dans le cadre de la modification de son PLU, la commune a engagé une première phase de concertation avec la population. Celle-ci s'est déroulée à travers différents outils : un registre mis à disposition, une adresse électronique dédiée ainsi que deux réunions d'échanges organisées les 16 avril et 7 mai 2026.

Ces temps de dialogue ont permis aux habitants de s'informer sur les évolutions envisagées et de formuler leurs remarques et propositions. Une réunion publique de restitution, tenue le 21 mai, est venue clore cette première phase en présentant le bilan des contributions recueillies.

Cette démarche participative traduit la volonté de la municipalité de construire un projet équilibré, conciliant développement urbain, préservation de l'environnement et réponse aux besoins du territoire et de ses habitants.

DES ÉCHANGES RICHES ET CONSTRUCTIFS

La réunion du 16 avril, qui a rassemblé une cinquantaine de participants, a donné lieu à des échanges approfondis sur plusieurs points structurants du projet. Les discussions ont notamment porté sur l'évolution de l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP),



Urbanisme

avec l'intégration du cours d'eau désormais protégé, l'élargissement de la notion d'équipements publics ou encore l'augmentation de la part de logements pour anticiper les orientations du SCoT.

La création d'une nouvelle sous-zone urbaine (UCa) a également suscité des questions, en lien avec les objectifs de sobriété foncière et de limitation de la construction de nouvelles habitations, tout en maintenant des possibilités encadrées.

Ces échanges ont permis de mieux comprendre les attentes des habitants et de préciser certaines orientations du projet.

Les participants ont par ailleurs exprimé des points de vigilance concernant l'implantation d'équipements, les enjeux environnementaux (moustique tigre, gestion de l'eau) ou encore l'adaptation des réseaux et voiries.

Enfin, des précisions ont été apportées sur le cadre réglementaire de la procédure, sur les droits des propriétaires concernés par l'OAP et sur les modalités futures de participation, confirmant l'importance accordée à la transparence et à la concertation tout au long du projet.

PROCHAINE ÉTAPE : L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier de modification du PLU, comprenant les règlements écrit et graphique, sera prochainement soumis à une enquête publique. Celle-ci est prévue au dernier trimestre 2026 et constituera une nouvelle opportunité pour les habitants de s'exprimer.

Afin d'assurer une information claire et accessible à tous, la Ville mobilisera plusieurs canaux de communication. L'objectif : garantir une participation la plus large possible et permettre à chacun de prendre part à ce projet structurant pour l'avenir de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Les nombreux échanges au cours de cette première phase témoignent d'un réel intérêt des habitants pour ces enjeux. Ils contribuent à enrichir une démarche qui se veut à la fois progressive, réglementée et résolument concertée.

SERVICE URBANISME

416 rue du Capitaine Beaumont
Horaires : 9h-12h & 13h30-17h30 (excepté le vendredi, fermeture à 17h)
e-mail : jeparticipe.PLU@ville-saint-sulpice-81.fr
www.saintsulpicelapointe.fr/jeparticipe.plu



Une recharge électrique facilitée sur le territoire avec Le plein tarnais

Avec plus de 250 bornes de recharge déployées sur l'ensemble du département, Le plein tarnais s'inscrit comme un acteur clé de la transition énergétique. À Saint-Sulpice-la-Pointe, ce réseau public, accessible et en constante évolution, accompagne les nouveaux usages de mobilité tout en répondant aux attentes des habitants.



UN RÉSEAU PUBLIC AU SERVICE DES USAGERS

Le plein tarnais constitue le réseau public de recharge pour véhicules électriques à l'échelle du département du Tarn. Déployé et géré par le syndicat Territoire d'énergie Tarn (TE81), acteur public de référence en matière d'énergie, il assure une couverture homogène du territoire et garantit une compatibilité avec la plupart des opérateurs nationaux. Ce maillage permet aux usagers de se déplacer sereinement, en bénéficiant de bornes accessibles, fiables et alimentées en électricité 100 % d'origine renouvelable.

Au-delà de l'obligation réglementaire, le déploiement de ces infrastructures s'appuie sur des schémas directeurs construits à partir des besoins du terrain et des retours d'expérience des utilisateurs, afin d'adapter au mieux l'offre de recharge aux pratiques réelles.

UN USAGE EN FORTE PROGRESSION

La commune dispose aujourd'hui de trois stations de recharge pour véhicules électriques, mises à disposition des habitants et visiteurs aux endroits suivants :

- parking de la Loubatière ;
- parking de l'Office de tourisme ;
- et avenue Pasteur.

L'essor de la mobilité électrique s'y confirme nettement : plus de 2 200 recharges ont été enregistrées en 2025, un chiffre significatif qui illustre l'appropriation progressive de ce service par les usagers. Ces données constituent un indicateur précieux pour anticiper les besoins futurs et orienter les investissements à venir. Elles s'inscrivent également dans une réflexion globale, en lien avec le futur schéma directeur du réseau et le plan national d'électrification, visant à accompagner la montée en puissance de ces nouveaux modes de déplacement.

UN ACCÈS SIMPLE ET CONNECTÉ

Le plein tarnais a été conçu pour offrir une expérience utilisateur fluide et accessible à tous. L'accès aux bornes peut se faire via un badge dédié ou directement grâce à l'application mobile Alizécharge. Cette application permet de localiser les bornes disponibles en temps réel, de suivre sa consommation, d'accéder à ses factures et de gérer ses sessions de recharge en toute simplicité. L'inscription est rapide et sans engagement : il n'y a pas d'abonnement, l'utilisateur ne paie que l'électricité consommée.

+ D'INFOS :



[alizecharge.com/
partenaires/
le-plein-tarnais/](https://alizecharge.com/partenaires/le-plein-tarnais/)



APP ALIZÉCHARGE
sur GooglePlay
et AppStore

Environnement



Le plan vert de la commune prend forme



Saint-Sulpice-la-Pointe poursuit la mise en œuvre de son plan vert avec une série de projets concrets, pensée pour réduire l'empreinte environnementale de la commune tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Ce plan s'appuie sur des actions complémentaires, à la fois énergétiques, paysagères et urbaines, qui traduisent l'ambition de construire une ville plus sobre, plus résiliente et plus agréable à vivre.

Parmi les projets les plus structurants figure le **SPIC ENr**, qui porte une **centrale photovoltaïque** en autoconsommation collective. Cette installation permet de produire une énergie locale et renouvelable, directement utilisée pour couvrir la consommation électrique des bâtiments municipaux. Au-delà de l'intérêt économique, ce dispositif constitue une réponse concrète aux enjeux de transition énergétique et de maîtrise des dépenses publiques.

La commune engage également un important travail autour du projet de **réseau de chaleur**. Cette solution vise à mutualiser la production et la distribution d'énergie pour plusieurs équipements publics, dont l'Amassada, le collège et la piscine intercommunale, avec l'objectif de recourir à une énergie plus durable et plus performante. Ce chantier de long terme s'inscrit dans une stratégie globale de réduction des consommations et de diversification des ressources énergétiques.

Le plan vert se traduit aussi dans l'espace public. La municipalité a engagé une démarche de **désimperméabilisation**, afin de redonner une place à la terre, à l'eau et à la végétation dans des secteurs trop longtemps minéralisés. Le **permis de planter**, récemment mis en place, va dans le même sens : il encourage les initiatives permettant de végétaliser la ville et de renforcer la présence du végétal dans le paysage urbain. Cette volonté se matérialise déjà avec la transformation du **square des 3 musiciens**. Ce site, inauguré le 3 juin dernier, illustre l'action de la commune de créer des espaces plus frais, plus perméables et plus adaptés aux usages quotidiens.

À travers ces projets, Saint-Sulpice-la-Pointe affirme une ligne claire : agir aujourd'hui pour préparer la ville de demain. Le plan vert n'est pas une déclaration d'intention, mais une méthode d'action, fondée sur des réalisations concrètes et utiles à tous.



DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES AU SERVICE DU QUOTIDIEN

Saint-Sulpice-la-Pointe a inauguré en février dernier ses ombrières photovoltaïques, installées sur plusieurs parkings communaux et mises en service depuis janvier 2026. Ce projet, mené avec l'**AREC Occitanie** et **SeeYouSun**, s'inscrit dans la démarche de transition énergétique engagée par la commune.

Les trois parkings équipés, du groupe scolaire **Henri Matisse**, de la plaine des sports **Moletrincade** et de la **rue de la Loubatière**, bénéficient désormais d'espaces ombragés tout en produisant une électricité renouvelable. Avec une puissance totale de 677 kWc et une production annuelle estimée à 866 MWh, soit l'équivalent de la consommation d'environ 300 habitants, ces installations traduisent une volonté concrète d'allier service rendu aux usagers et engagement en faveur de la transition énergétique. Cette réalisation illustre la capacité de la commune à porter des projets utiles, visibles et durables au service de ses habitants.





La ville affirme son dynamisme économique

Le 25 mars dernier, Saint-Sulpice-la-Pointe a eu l'honneur d'accueillir Jalil Benabdillah, vice-président de la Région Occitanie en charge de l'économie, de l'emploi, de l'innovation et de la réindustrialisation. Cette visite, aux côtés du maire Raphaël Bernardin, du préfet du Tarn et du sous-préfet de Castres, a permis de mettre en lumière les projets qui accompagnent le développement de la commune et renforcent son attractivité.

DES PROJETS STRUCTURANTS DE L'ACTION MUNICIPALE

Dès le passage en mairie, les échanges ont porté sur plusieurs opérations structurantes, au premier rang desquelles l'Amassada et le futur pôle d'échanges multimodal. Ces deux projets illustrent une ambition claire : proposer des équipements utiles, améliorer les mobilités et créer les conditions favorables à l'implantation et à la croissance des entreprises. Dans une commune située au carrefour de plusieurs bassins de vie et d'emploi, ces infrastructures constituent un levier essentiel pour l'avenir.

LES PORTES DU TARN

La délégation s'est ensuite rendue sur le site des **Portes du Tarn**, en présence des conseillers départementaux du canton, du président de la Communauté de communes Tarn-Agout et de la SPLA des Portes du Tarn. Ce parc d'activités s'inscrit dans une stratégie ambitieuse, fondée sur l'accueil d'**activités diversifiées**, la **création d'emplois** et la valorisation des **savoir-faire locaux**. Les Portes du Tarn contribuent ainsi à positionner Saint-Sulpice-la-Pointe comme un territoire moteur, capable de conjuguer attractivité, innovation et développement durable.

Au-delà des projets et des intentions, ce sont bien des entreprises qui s'installent, investissent et participent à la vitalité économique du territoire.

Moment symbolique de cette séquence, la réception organisée chez **Stop&Go**, première entreprise implantée sur les Portes du Tarn depuis **Vinovalie**.

L'arrivée de nouvelles activités confirme le potentiel de ce site stratégique et l'intérêt qu'il suscite auprès des acteurs économiques.

UN TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

La visite s'est poursuivie à la mairie par une rencontre avec une cinquantaine de **chefs d'entreprises** de la commune. Ce temps d'échange a souligné la richesse du tissu économique saint-sulpicien, composé d'entreprises, de commerces et de services qui contribuent chaque jour à la vie locale.

À travers cette journée, Saint-Sulpice-la-Pointe a affirmé une nouvelle fois sa capacité à porter des projets structurants et à accompagner les dynamiques économiques sur son territoire. *Entre aménagement, mobilités, implantation d'entreprises et partenariat avec les acteurs institutionnels, la commune confirme sa place de territoire d'avenir, tourné vers l'emploi, l'activité et l'attractivité.*



Plaine des sports

Un entretien constant pour des équipements de qualité

À la plaine des sports Moletrincade, l'entretien des terrains est un travail continu, technique et exigeant, indispensable pour garantir des conditions de pratique optimales à l'ensemble des clubs et des usagers.

Depuis le début de l'année 2025, le suivi et la gestion des espaces sportifs de la Ville sont renforcés, pour améliorer durablement la qualité des terrains et assurer la sécurité et le confort des joueurs.

DES INVESTISSEMENTS POUR MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS

Plusieurs aménagements ont été réalisés pour un montant de 20 910 € incluant l'installation de **filets pare-balls** autour des terrains annexes de football, la mise en place d'**abris de touche** pour joueurs et arbitres sur le terrain d'honneur, la pose de **grillages** sous main courante, le remplacement des **filets de buts**, le renouvellement du matériel de **traçage** ainsi que l'acquisition de **poteaux** de touche articulés pour le football et le rugby. Par ailleurs, un **local** de 37 m² dédié au **stockage** du matériel de rugby a été construit pour un coût de 27 000 €.

Le **terrain annexe de rugby** a été entièrement réimplanté pour accueillir un espace dédié à l'école de rugby, avec de nouveaux **poteaux sécurisés** (10 270 €). Tous ces équipements répondent à des **normes** exigées par les fédérations. Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement en **LED**, engagé en 2024, le terrain d'honneur et un terrain annexe de football ainsi que



le terrain annexe de rugby sont déjà éclairés par **LEDs**. Ces travaux ont coûté 145 700 €, alliant économies d'énergie et conformité aux normes fédérales. Le terrain d'honneur de rugby, avec la zone d'athlétisme, sera finalisé d'ici fin septembre, incluant le remplacement des mâts d'éclairage.

La Ville a investi dans du matériel performant avec l'achat d'un **tracteur** neuf, d'un **robot de tonte** et d'une nouvelle **tondeuse**, permettant un entretien plus régulier et homogène des surfaces.

UN ENTRETIEN TECHNIQUE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La qualité d'un terrain sportif repose avant tout sur un entretien rigoureux et planifié. Chaque année, plusieurs interventions sont réalisées, telles que la **fertilisation** du gazon, le **sablage** pour améliorer la structure du sol, le **regarnissage** afin de densifier les zones abîmées, le **traçage** des terrains avec des peintures spécifiques, des **traitements préventifs** contre les maladies et champignons, ainsi que l'**aération** du sol pour favoriser l'infiltration de l'eau et renforcer l'enracinement.

Des **interventions spécialisées** sont confiées à des entreprises pour des travaux plus lourds, notamment le **décompactage**, le **carottage** et le **défeutrage**.

DES COÛTS MAÎTRISÉS POUR UN SERVICE ESSENTIEL

L'entretien de la plaine des sports représente un investissement important pour la collectivité. En fonctionnement, il s'élève à environ 45 000 € par an (hors masse salariale), mobilisant deux agents techniques à temps plein.

À cela s'ajoutent de nombreuses dépenses nécessaires au bon fonctionnement des installations : maintenance des systèmes d'arrosage, consommables (lames, outils, pièces mécaniques), substrats et produits d'entretien.

GARANTIR LA QUALITÉ ET LA DURABILITÉ DES TERRAINS

Soumis à une forte fréquentation toute l'année, les terrains de la plaine des sports nécessitent une attention permanente. Cet engagement quotidien des équipes techniques permet de préserver des équipements de qualité, adaptés aux exigences sportives et accessibles à tous.

Un travail souvent discret, mais essentiel, pour que chaque entraînement et chaque rencontre se déroulent dans les meilleures conditions.

Aménagement

Une nouvelle aire de jeux au parc Georges Spénale

Attendue de longue date par les familles, la nouvelle aire de jeux du parc Georges Spénale est désormais accessible. Pensée pour répondre aux besoins exprimés par les habitants, elle propose aux enfants un espace moderne, sécurisé et attractif, propice aux moments de partage en famille.

Depuis plusieurs années, parents et usagers ont régulièrement exprimé le besoin de disposer d'un équipement mieux dimensionné et plus ludique. À l'écoute de ces attentes, la municipalité a engagé la réalisation de cette nouvelle aire de jeux, en remplacement de l'ancienne, devenue inadaptée.

Pour concrétiser ce projet, la ville a mobilisé une enveloppe d'investissement de près de 115 000 € HT. Cet aménagement a bénéficié du soutien de l'État dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), tandis qu'une demande de financement

est également en cours auprès de l'intercommunalité.

Implantée au cœur du parc, cette nouvelle aire de jeux, entièrement clôturée, permet aux enfants de s'amuser en toute sécurité, dans un environnement ombragé et agréable. Destinée aux enfants de 2 à 12 ans, elle propose des balançoires, des tourniquets, des jeux à ressort, une structure «araignée», des modules multiactivités ou encore une tyrolienne. Autant d'installations qui favorisent l'éveil, l'activité physique et la convivialité.

La commune a fait le choix d'un aménagement inclusif, permettant également aux enfants en situation de handicap de profiter pleinement de cet espace.

Le chantier a toutefois connu quelques aléas ayant entraîné

un allongement des délais de réalisation. Les intempéries survenues au mois de janvier ont perturbé le déroulement des travaux.

Par ailleurs, à la suite d'intrusions, des dégradations ont été constatées peu avant la réception du site. Malgré ces difficultés, la municipalité a veillé à la remise en état complète des installations afin de garantir un équipement de qualité et conforme aux attentes.

Aujourd'hui, cette aire de jeux constitue un nouvel espace de vie pour les familles. Bien commun par excellence, elle repose sur l'attention et le civisme de chacun. La municipalité invite ainsi tous les usagers à en faire un usage respectueux, afin de préserver durablement ce lieu de détente et de loisirs au bénéfice de tous.



DEUX BANCS NAËLOU PRENNENT PLACE EN VILLE

La Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe enrichit ses espaces publics avec l'installation de deux bancs Naelou, créations artistiques toulousaines symbolisant la fraternité et la citoyenneté. Imaginés par Kamel Séraoui et réalisés par KLD Design, ces bancs sont issus d'un projet participatif mené par l'association Langage et partage, en lien avec le service Vie culturelle, les Alae et le service Jeunesse.

En amont, des ateliers d'écriture intergénérationnels et multiculturels ont permis aux participants de rédiger collectivement des messages porteurs de valeurs, aujourd'hui gravés dans le mobilier. Témoins d'un engagement en faveur du vivre-ensemble, ces bancs ont été inaugurés le mercredi 7 janvier et se trouvent désormais à la médiathèque et au rond-point du Maréchal Juin.



Rejoignez

Le conseil des aînés



SENIORS

participez au plan d'actions
pour améliorer votre quotidien.

**Vous avez + de 65 ans et
résidez à Saint-Sulpice ?**

alors

**œuvrez pour
votre ville, amie des aînés !**



Adressez votre candidature à M. le maire

hôtel de Ville, parc Georges Spénale 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe
ou par mail à mairie@ville-saint-sulpice-81.fr



saintsulpicelapointe.fr

Associations

Rencontre avec... le Tarot club

Depuis plus de 30 ans, le Tarot Club de Saint-Sulpice-la-Pointe réunit passionnés et curieux autour de jeux de cartes dans une ambiance chaleureuse. Rencontre avec sa présidente, Monique Ducos, qui nous ouvre les portes d'un lieu où convivialité et partage sont les maîtres-mots.

- Pouvez-vous nous présenter brièvement le club ?

Monique Ducos : Le Tarot club a été créé en avril 1995 par Robert Moisset. À ses débuts, il comptait près de 90 adhérents et se réunissait dans le parc de la mairie, avant de s'installer ensuite à proximité des pompiers. Depuis notre installation à Molettrincade, nous avons constaté une baisse de fréquentation, certains adhérents trouvant le site plus éloigné. Aujourd'hui, le club rassemble 45 adhérents passionnés qui perpétuent cet esprit convivial autour du jeu de cartes.



- Quelles sont les activités proposées et à quels publics s'adressent-elles ?

M. D. : Le club est ouvert à tous, sans distinction d'âge : jeunes comme moins jeunes sont les bienvenus ! Nous pratiquons principalement le tarot et la manille, dans une ambiance chaleureuse. Notre objectif aujourd'hui est d'attirer de nouveaux adhérents et de diversifier les générations présentes au sein du club. Au-delà du jeu, nous proposons surtout un moment de partage, de convivialité et de lien social, avec souvent de franches rigolades autour des tables.

- Qu'est-ce qui fait la richesse de votre club aujourd'hui ?

M. D. : La vraie richesse du club, c'est son ambiance. Ici, on vient autant pour jouer que pour passer un bon moment ensemble. Dans une société où l'on peut parfois se sentir isolé, le club joue un rôle important : un lieu où partager des souvenirs et en construire de nouveaux. Nous accueillons toujours avec plaisir les nouveaux joueurs, débutants comme initiés, dans un esprit bienveillant et détendu.

+ D'INFOS & INSCRIPTION :

Adhésion annuelle au Club : 17 €

Ouvert toute l'année de 14h à 19h
sauf le jeudi après-midi.

monique.ducos15@gmail.com
Tél. : 06 11 69 91 95

INSCRIPTION OUVERTE POUR LE GRAND VIDE-GRENIER

Fort du succès rencontré en 2025, l'association L'ÉCOlibris recyclerie renouvelle cette année l'organisation du Grand Vide-Grenier. Rendez-vous est donné à tous les chineurs, curieux et amateurs de bonnes affaires le **dimanche 6 septembre 2026, de 8h à 17h**, pour une journée placée sous le signe de la convivialité.

En reprenant cet événement, L'ÉCOlibris entend créer un véritable temps fort mettant à l'honneur la seconde main, le partage et les pratiques de consommation responsables.

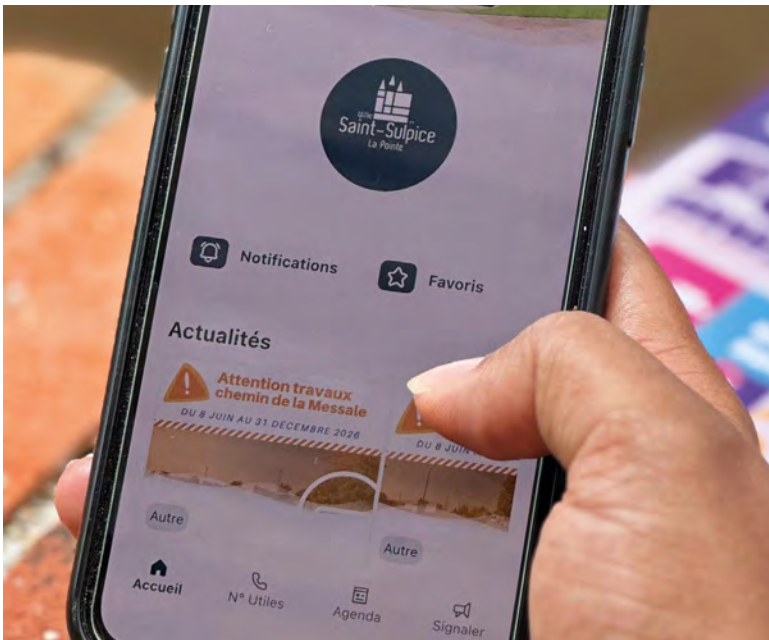
INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Saint-Sulpice-la-Pointe • Date : dimanche 6 septembre 2026

Horaires : de 8h à 17h • Inscription via : lecolibrisrecyclerie.fr/billetterie/

Cette année, les exposants bénéficient d'une réservation en ligne via une plateforme dédiée. Ce dispositif permet de simplifier les démarches d'inscription et d'assurer une organisation fluide le jour de l'événement.





Des outils pour rester connectés à votre ville

Application, borne tactile, panneau lumineux, newsletter, réseaux sociaux : votre Ville met à votre disposition plusieurs outils simples et complémentaires pour s'informer au quotidien. Encore parfois méconnus, ces services facilitent pourtant l'accès à l'information locale pour tous.

DES OUTILS PRATIQUES POUR S'INFORMER AU QUOTIDIEN

Aujourd'hui, la Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe développe de nombreux moyens de communication pour permettre à chacun de suivre facilement l'actualité municipale, les événements, les projets ou encore les informations pratiques du quotidien. Adaptés à tous les usages, ces outils répondent aux besoins des habitants, qu'ils soient connectés ou non.

Parmi eux, l'application mobile **StSulpice81** offre un accès rapide et pratique à l'essentiel : agenda des manifestations, actualités, informations utiles ou encore signalement de problèmes. Accessible à tout moment, elle accompagne les habitants dans leur vie quotidienne.

En centre-ville, une **borne tactile** est également à disposition. Facile d'utilisation, elle permet de consulter les services municipaux, les événements ou les contacts utiles,

même sans connexion internet personnelle. Un service inclusif, pensé pour tous les publics.


Autre support bien visible : le **panneau lumineux**, qui diffuse en continu les informations importantes de la Ville. Événements à venir, messages pratiques ou alertes ponctuelles s'y affichent pour informer efficacement les passants.

RECEVOIR L'ESSENTIEL DIRECTEMENT CHEZ SOI

Vous souhaitez recevoir l'information sans démarche particulière ? La **newsletter municipale** est une solution simple et efficace qui permet de recevoir directement dans sa boîte mail une sélection d'actualités et d'informations importantes. Ce service régulier permet de ne rien manquer de la vie locale et de rester informé en toute simplicité. Pour la recevoir, rien de plus simple : renseigner votre adresse mail dans le bandeau rose disponible sur la page d'accueil du site saintsulpicelapointe.fr

SUIVEZ VOTRE VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 La page Facebook ville.de.saint.sulpice partage régulièrement les événements, les informations pratiques et les actualités municipales.

 La présence sur LinkedIn permet de valoriser les offres d'emploi et les initiatives de la commune auprès d'un public plus large et des acteurs du territoire.

 Sur Instagram la Ville propose une approche plus visuelle, avec des vidéos des temps forts, des coulisses et du cadre de vie local. Suivez votre ville et n'hésitez pas à la taguer [@stsulpice81](https://www.instagram.com/stsulpice81) pour participez à son rayonnement !



BORNE TACTILE

retrouvez-la

Place
Soult

www.saintsulpicelapointe.fr



NOUVEAU!

BESOIN D'INFOS ?

La borne tactile de la Ville vous guide actualités, agenda, infos pratiques, arrêtés, services municipaux...

Expression politique

L'article L2121-27 du Code général des collectivités territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Un avenir ensemble pour Saint-Sulpice

MERCI aux Saint-Sulpiciens !

Avec 62,11 % des suffrages exprimés, votre message est clair : vous nous dites « Continuez ainsi ». Nous voulons vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors du dernier scrutin.

Continuer, c'est précisément ce que nous ferons, avec une volonté constante d'agir concrètement, de préparer l'avenir et d'améliorer le quotidien de chacun.

Et cette dynamique est là. Plusieurs projets importants ont vu le jour ou sont entrés dans une phase décisive. L'aire de jeux inclusive au sein du parc de la Mairie doit permettre à tous les enfants, sans distinction, de partager des moments de loisirs dans un espace adapté et accueillant, parce que le vivre-ensemble commence dès le plus jeune âge. Le square des Trois musiciens, désormais revitalisé, offre un espace de verdure et de fraîcheur propice aux rencontres et aux échanges dans notre bastide.

Dans le même temps, le futur padel, dont les travaux débiteront prochainement, viendra enrichir l'offre sportive locale. Nous avons également engagé la concertation autour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : parce que le Saint-Sulpice de demain se construit avec ses habitants, nous voulons associer chacun aux grandes orientations qui dessineront notre cadre de vie des prochaines décennies.

L'avenir est également en mouvement autour du futur quartier de la gare : un secteur stratégique à bien des égards pour l'avenir de notre commune et tourné vers les mobilités de demain. Enfin, le chantier de l'Amassada est désormais lancé. Ce futur équipement, véritable vaisseau amiral intergénérationnel, offrira un lieu moderne, innovant et fédérateur.

Avec vous et pour vous, nous poursuivrons ce travail avec la même détermination, la même proximité et la même transparence au service de Saint-Sulpice et de l'intérêt général.

Saint-Sulpice Demain

Seule force d'opposition, les élus du groupe Saint-Sulpice Demain remercient leurs électeurs et les électrices pour leur confiance et s'engagent à défendre pendant leur mandat les valeurs promues dans le cadre de la campagne électorale.

À cet égard, la vague de chaleur subie à la fin du mois de mai a encore une fois souligné l'inadaptation de la commune au changement climatique, avec notamment une ouverture de la piscine municipale prévue début juillet, en total décalage avec les nouvelles réalités climatiques. La promesse de l'ancien président de la communauté de communes, Monsieur Portes, d'ouvrir celle-ci dès le 1^{er} juin n'a dès lors pas été tenue par son successeur, Monsieur Bernardin. Dans un souci de justice sociale et environnementale, nous réclamons un élargissement des plages d'accueil de la piscine municipale, de juin à octobre, outre la préservation et la multiplication des parcs et jardins. En effet, l'accès à des lieux de fraîcheur est à notre sens un droit, qui ne doit pas être conditionné au niveau de revenu.

FORTES CHALEURS : UN ACCUEIL ADAPTÉ À L'EHPAD «CHEZ NOUS»

Dans le cadre du plan canicule, l'Ehpad «Chez nous» (4 avenue Albert Camus) propose aux habitants un accueil en journée ou en demi-journée, 7j/7, dans un lieu climatisé et convivial, jusqu'au 15 septembre. Déjeuner sur place (5 €), visites de convivialité et service de portage de repas complètent ce dispositif.

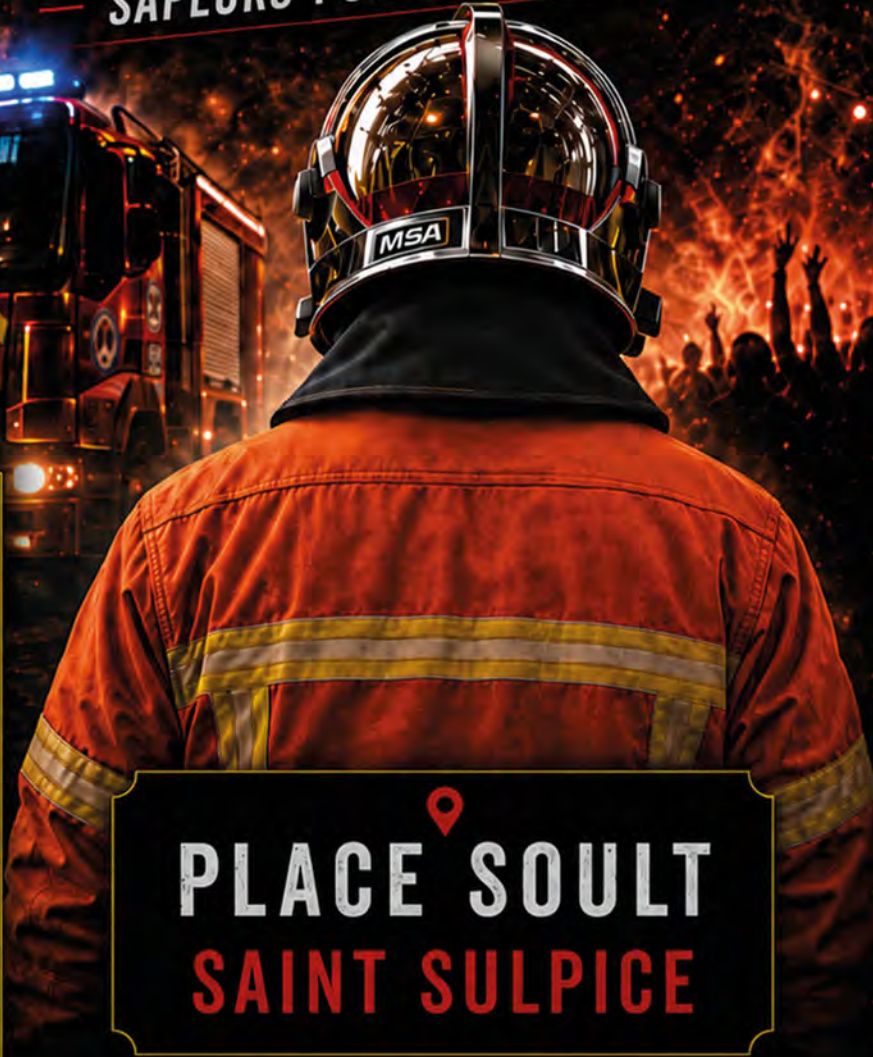
► Inscription obligatoire au registre du plan canicule auprès du CCAS • Tél. : 05 63 34 10 50.



BAL DES


POMPIERS

SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-SULPICE



LUNDI
13
JUILLET
2026
DE
19H À 2H

PLACE SOULT
SAINT SULPICE

 pompiers_saint_sulpice

-  BANDA
-  DJ
-  FOOD TRUCKS & RESTAURATION SUR PLACE
-  SHOW POMPIER
-  STAND PHOTO
-  ANIMATIONS SURPRISES
-  FEU D'ARTIFICE

